

Un coûteux parti pris pour la sous-traitance en santé

Longueuil, le 24 octobre 2008 – On apprenait cette semaine que l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal s'apprêterait à examiner des soumissions pour un nouveau contrat de sous-traitance d'une durée de cinq ans. Ce contrat renouvellerait avec quelques modifications l'entente actuelle qui prévoit le transfert de chirurgies d'un jour de l'Hôpital du Sacré-Cœur vers la clinique privée Rockland MD. Le Protecteur du citoyen a sévèrement critiqué cette entente, il y a quelques jours, à la suite d'une enquête entreprise en avril dernier qui l'a amené à conclure qu'elle ne garantit pas les droits, la sécurité et la confidentialité du public.

Dès le départ, les syndicats représentant le personnel de Sacré-Cœur se sont opposés au recours à la sous-traitance comme moyen de réduire les délais d'attente en chirurgie. Depuis un an, ils ont multiplié les démarches auprès de la direction pour faire valoir des solutions durables, élaborées de concert avec le personnel en place, afin de résorber les listes d'attente en chirurgie sans enrichir le secteur privé avec des fonds publics. Un comité de travail conjoint, chargé de trouver les moyens d'accroître le nombre de chirurgies d'un jour effectuées à l'hôpital, doit débiter ses travaux en janvier. La direction de l'hôpital n'a pas jugé bon d'attendre ses propositions avant de lancer son appel d'offres. Autant dire qu'on n'attend rien de bon des discussions auxquelles participe le personnel.

L'Hôpital du Sacré-Cœur est-il financièrement si à l'aise qu'il peut payer jusqu'à 1500 \$ par opération à une entreprise privée pour des actes qui relèvent de sa mission et qui pourraient être exécutés dans ses murs pour un moindre coût ?

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), qui représente plus de 500 personnes diplômées salariées de l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal, ne s'explique pas comment le ministre Yves Bolduc, tout comme l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal, peut autoriser pareille dépense en sous-traitance sans avoir examiné au préalable les mesures pouvant être prises à l'interne pour accroître l'efficacité du bloc opératoire et réduire les listes d'attente.

La « solution » de la sous-traitance, si chère à l'ex-ministre Couillard, coûterait autour d'un million de dollars par année à l'hôpital. Ces sommes ne pourraient-elles pas plutôt être consacrées à l'ouverture des salles d'opération non utilisées ? Est-il normal que les impôts des contribuables aillent finir en profits dans les poches des promoteurs d'une clinique privée alors que cet argent pourrait servir à améliorer les services rendus à la population ?

Il nous reste à espérer que le ministre Bolduc sera plus avisé que son prédécesseur...

Dominique Verreault
Présidente de l'Alliance du personnel professionnel et
technique de la santé et des services sociaux